

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
17 mai 2012
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-sixième session
Points 35, 39, 67 et 83 de l'ordre du jour

Conseil de sécurité
Soixante-septième année

**Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM
et leurs incidences sur la paix et la sécurité
internationales et sur le développement**

La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan

**Élimination du racisme, de la discrimination raciale,
de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée**

L'état de droit aux niveaux national et international

**Lettre datée du 16 mai 2012, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le 9 mai 2012, les dirigeants de la République d'Arménie se sont livrés à une nouvelle provocation en organisant un défilé militaire dans la ville de Khankendi, située dans la région occupée du Haut-Karabakh en République d'Azerbaïdjan. Dans le cadre de la réponse qui sera apportée à une manifestation de force aussi impudente, il convient de prêter une attention particulière au motif officiel du défilé, à la présence au défilé du Président Serge Sarkissian de la République d'Arménie et aux armements qui ont été présentés à cette occasion.

D'après des sources arméniennes officielles, le défilé visait à célébrer le soixante-septième anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale et le vingtième anniversaire de l'occupation par les forces armées arméniennes de la ville de Choucha, centre historique et culturel de l'Azerbaïdjan au Haut-Karabakh dans lequel les Azerbaïdjanais étaient majoritaires avant la guerre. Compte tenu de la politique d'agression, de nettoyage ethnique et d'annexion que l'Arménie ne cesse de mener, la célébration simultanée par les dirigeants arméniens de ces deux anniversaires est non seulement contraire à la logique élémentaire, mais dénote aussi un profond mépris pour la mémoire des millions de personnes qui ont trouvé la mort en combattant la tyrannie et la colonisation pendant la Deuxième Guerre mondiale.

La visite que le Président arménien a effectuée dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan afin d'assister à un défilé militaire et la présentation d'armes sophistiquées ont de nouveau dissipé le mythe selon lequel l'Arménie n'était pas



responsable de l'occupation des territoires de l'Azerbaïdjan. De fait, il existe déjà des preuves accablantes attestant l'agression militaire directe de l'Arménie contre l'Azerbaïdjan et le contrôle militaire et politique exercé par l'Arménie sur les territoires qu'elle occupe, et le défilé a montré que l'Arménie continuait de renforcer sa présence militaire dans ces territoires et d'y déployer de grandes quantités d'armes et de munitions, sans se soumettre aux contrôles internationaux. Il serait bon que les dirigeants arméniens expliquent comment les types d'armes qui ont été présentés (voir les photos figurant en annexe), dont des drones, qui sont censés être fabriqués en Arménie et qui ont été présentés en public pour la première fois lors d'un défilé militaire en Arménie le 21 septembre 2011, ont fait leur apparition dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan.

La République d'Azerbaïdjan proteste vigoureusement contre la gesticulation guerrière de l'Arménie et la rhétorique irresponsable de ses dirigeants. Des actes de provocation tels que l'organisation d'un défilé militaire dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan afin de glorifier les forces d'occupation et les groupes armés qui leur sont subordonnés, alors même que ceux-ci ont commis des actes d'atrocité contre des civils azerbaïdjanais pendant la guerre, vont à l'encontre des engagements annoncés par l'Arménie aussi bien pour satisfaire au droit international que dans le cadre du processus de règlement du conflit. Les faits énoncés plus haut confirment que la politique de l'Arménie continue de faire peser une grave menace sur la paix, la sécurité et la stabilité régionales et internationales et exigent une attention constante et une réponse de la part de l'ONU et de la communauté internationale tout entière.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale au titre des points 35, 39, 67 et 83 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Agshin Mehdiyev

Annex

Photos from a military parade, held on 9 May 2012 in the presence of the President of the Republic of Armenia, in the occupied Daghlyq Qarabagh (Nagorno Karabakh) region of the Republic of Azerbaijan



